

Assemblée publique

District électoral de La-Vérendrye

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 août 2024, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2024-0853 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant les lots 1 018 783 et 1 018 784 du cadastre du Québec situés en bordure de la rue Gervais.
- 2 Cette résolution affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

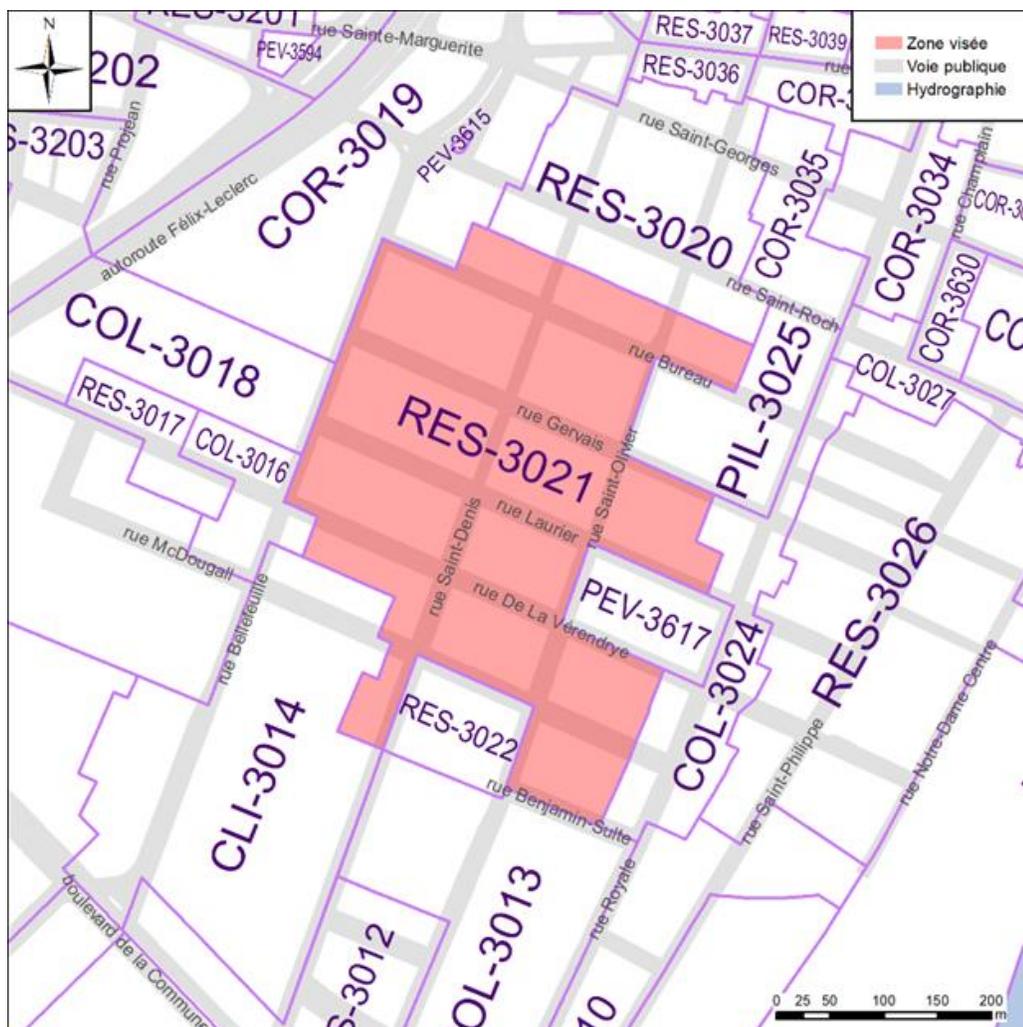
Objets :

Autoriser la classe d'usage H8 afin de permettre un bâtiment d'un maximum de 16 logements sur les lots 1 018 783 et 1 018 784 du cadastre du Québec situés en bordure de la rue Gervais avec les éléments dérogoire suivants :

- une remise de 32 m² ne comprenant qu'une seule porte donnant sur l'extérieur;
- l'absence d'une zone tampon avec le lot 1 018 782 du cadastre du Québec;
- l'absence d'une surlargeur de manœuvre dans l'aire de stationnement;
- l'accès à l'aire de stationnement d'une largeur de 3,5 m.;
- une aire de stationnement avec une marge de recul de 0 mètre du côté du lot 1 018 782 du cadastre du Québec;
- l'allée de circulation d'une largeur de 5,3 m.

Zone visée :

RES-3021.



- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 17 septembre 2024 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
- Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter la résolution n° C-2024-0853 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 28 août 2024.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002